



3, 2, 1, Triez bien !

MARATHON DU TRI

du 15/09 au 15/10

Avis aux résidents de la Commune de Waimes

Du 15 septembre au 15 octobre 2023,
IDELUX Environnement, en collaboration avec votre Commune et Fost Plus,
renforce les contrôles qualité des déchets collectés en porte-à-porte.
3, 2, 1 ... c'est reparti pour le Marathon du tri !

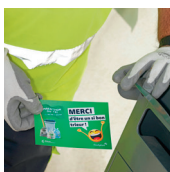


Pourquoi trier est important ?

En 2022, le 1^{er} Marathon du tri a mis en évidence que **73 % des déchets** étaient correctement **triés**. C'est bien, mais nous devons encore faire mieux. Car trier les déchets et les jeter dans la bonne poubelle est non seulement obligatoire, mais aussi essentiel pour préserver notre environnement. C'est en effet grâce au tri que vous réalisez chez vous que vos déchets peuvent, en tant que matière première secondaire, servir à la fabrication de nouveaux objets. Ce recyclage est fondamental, car il permet d'économiser nos ressources naturelles, l'eau et l'énergie. C'est pourquoi **nous avons besoin de vous !**

Concrètement, que va-t-il se passer durant le Marathon du tri ?

Avant le passage du camion, vos déchets seront contrôlés par les équipes d'IDELUX Environnement afin de vérifier le respect des règles de tri. Suite à ces contrôles, vous pourriez recevoir :



Une carte verte dans votre boîte aux lettres

Cela signifie que vos déchets sont parfaitement triés. Merci !



Un autocollant rouge sur votre sac poubelle/duobac et un feuillet explicatif dans votre boîte aux lettres

Cela signifie que les contrôleurs ont constaté des erreurs de tri. Dans ce cas, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez rectifier le tri et les ressortir correctement triés lors de la prochaine collecte.

**L'objectif de ces contrôles est avant tout de vous informer au mieux.
N'hésitez pas à aller à la rencontre des équipes d'IDELUX Environnement sur le terrain.**

Plus d'infos ?

Tél. : 063 23 19 87, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

E-mail : dechets@idelux.be



IDELUX Environnement & Eau

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !

Pas sympa quand tu ne tries pas !



Les conséquences du mauvais tri ...

- Taxe déchets plus chère
- Blessures du personnel
- Incendies dans les camions et les usines
- Casse dans les camions, usure des machines
- Microplastique dans les composts
- Perte de matières recyclables
- Surconsommation des ressources naturelles



Déchets résiduels, on n'y met pas tout !

Évidemment ! Mettre tous ses déchets, sans aucun tri, dans un sac gris est interdit. Les déchets résiduels sont les déchets pour lesquels il n'existe aucune filière de valorisation. Ce sont donc ceux qui restent **après votre tri** : plaquettes de médicaments, papier aluminium, petits jouets sans pile, sandales, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, langes, brosses à dents, pochons de jus de fruits...

Ne mettez jamais des piles, des déchets dangereux, organiques ou recyclables dans les résiduels !

Zéro plastique dans les déchets organiques !

Du plastique dans les déchets organiques ? Non, non et non ! Les déchets qui sont placés du côté vert du duobac ou dans le sac bio entrent directement dans le processus de biométhanisation-compostage. Les intrus comme le plastique ou le verre abîment les machines, nuisent à la production de biogaz et se retrouvent en petits morceaux dans le compost.

C'est donc zéro plastique dans les déchets organiques !



Bouteille aujourd'hui, bouteille demain !



Quand c'est trié, c'est recyclé !

Le recyclage du plastique, du verre, des papiers-cartons, des métaux ou des cartons à boissons permet de préserver nos ressources naturelles, l'eau et l'énergie. Pour autant qu'ils soient jetés dans les bonnes filières... Suivez le guide et jetez :

- les emballages en plastique, métalliques ou cartons à boissons dans le sac bleu PMC, en porte-à-porte ;
- les papiers-cartons en vrac, en porte-à-porte ou au recyparc ;
- les bouteilles et bocaux en verre dans les bulles à verre.



Retrouvez les consignes de tri sur www.trionsmieux.be, www.idelux.be, dans votre calendrier des collectes ou via l'application GSM « Recycle! ».



Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

Grâce aux notifications, vous n'oublierez plus de sortir vos déchets !